



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

violences à l'école

Question au Gouvernement n° 1286

Texte de la question

VIOLENCES À L'ÉCOLE

M. le président. La parole est à M. Olivier Falorni, pour le groupe Libertés et territoires.

M. Olivier Falorni. Le nouveau groupe Libertés et territoires respecte l'institution. Nous demandons que l'institution nous respecte. À ce titre, nous souhaitons pouvoir siéger au centre de l'hémicycle car là est notre position politique. *(Applaudissements sur certains bancs du groupe LT.)*

Libertés et territoires : ce combat entre, hélas, en totale résonance avec la très grave agression dont a été victime l'enseignante de Créteil braquée en plein cours par un de ces élèves. *(Mouvements divers et bruit sur plusieurs bancs du groupe LaREM – L'orateur s'interrompt.)*

M. le président. Continuez, cher collègue.

M. Olivier Falorni. Voilà qui illustre le respect, l'autorité ! *(Exclamations sur de nombreux bancs du groupe LaREM)* J'espère qu'il n'y a pas d'élèves dans les tribunes (Mêmes mouvements. – M. Sébastien Huyghe applaudit.)

M. le président. Continuez, cher collègue.

M. Olivier Falorni. Libertés : oui, la première de nos libertés, c'est la sûreté. Je trouve particulièrement dramatique de devoir se battre pour que soit assurée la liberté d'enseigner dans la sécurité.

Territoires : oui, la République a abandonné certains de ses territoires, qu'ils soient ruraux ou urbains. En l'occurrence, elle les a abandonnés à la violence. En effet, il ne fallait surtout pas faire de vagues – lorsque j'étais enseignant, j'ai moi-même entendu cette consigne, comme de trop nombreux professeurs qui avaient été victimes d'insultes, de menaces, et parfois même de coups.

Monsieur le ministre, il faut mettre un terme à ces décennies de déni, à cette lâche habitude de minimiser pour essayer d'acheter la paix.

Le Rochelais que je suis sait une chose : à vouloir nier la vague, on s'expose au raz de marée ; face à la vague, il n'y a qu'une alternative : la fuite ou la digue. La République ne peut plus, ne doit plus reculer car les limites ont été franchies, les barrières ont été brisées. Il nous faut donc rebâtir ces digues qui s'appellent République. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LT.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse*. Nous allons être d'accord, je crois, monsieur le député.

Je trouve assez paradoxal d'être accusé éventuellement d'être complice de ce qui est en train de se passer...

M. Pierre Cordier. Ce n'est pas ce qu'il a dit !

M. Olivier Falorni. Ce n'est pas ce que j'ai dit !

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre*, pas par vous,...

M. Laurent Furst. Par qui ?

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre*alors même que depuis mon entrée en fonction – vous pouvez consulter des vidéos des discours que j'ai prononcés –, je n'ai cessé de dire à tous les personnels de direction – vous pouvez le vérifier – : je ne suis pas partisan de la philosophie du « pas de vagues » ; tous les faits doivent être signalés ; chaque fait signalé doit donner lieu à une sanction qui doit être éducative ; on ne doit pas avoir peur de tenir des conseils de discipline. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. Pierre Cordier. Ce n'est pas ce que disent les profs !

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre* . Je l'ai dit – les preuves ne manquent pas. Je n'ai pas la prétention d'avoir, en dix-huit mois, inversé la tendance de décennies qui parfois se caractérisaient par le laxisme. Nous le savons, le mal est profond : il appelle plusieurs solutions et non pas une seule. Au premier rang des solutions constructives, le dédoublement des classes de CP et de CE1 grâce auquel nous construisons l'avenir : les enfants qui en bénéficient ne feront pas ce que nous avons vu la semaine dernière.

Outre les solutions éducatives, nous devons faire preuve de fermeté, et je n'ai pas attendu la semaine dernière pour l'afficher ni pour la mettre en œuvre. Nous avons créé, dans chaque rectorat, des équipes pour intervenir à chaque fois qu'un fait est signalé – c'est la première fois qu'un tel dispositif est installé et il est en train d'endiguer la violence.

Bien entendu, il y aura toujours des actes de violence – il y en a eu dans le passé, il y en a et il y en aura. Mais nous nous sommes fixé l'objectif de diminuer leur nombre, de les sanctionner et d'instaurer un suivi. Ce suivi passera notamment par les centres éducatifs fermés que nous avons prévu de construire...

M. Ugo Bernalicis. Vous savez que cela ne marche pas !

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre*le projet de loi de finances pour 2019 le prévoit, donc nous ne l'avons pas inventé la semaine dernière – et par le développement des EPIDE – établissement pour l'insertion dans l'emploi.

Oui, la force doit être du côté du droit. C'est ce que je dis depuis le début et ce qui, enfin, est mis en œuvre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Olivier Falorni](#)

Circonscription : Charente-Maritime (1^{re} circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1286

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [24 octobre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [24 octobre 2018](#)